



1ER CHALLENGE AVENIRS CNC *REGLEMENT (Edition 2017)*

ARTICLE 1

Le Cercle des Nageurs Calédoniens organise le **Dimanche 23 Avril 2017** son **1^{ER} CHALLENGE CNC AVENIRS**
Ce Challenge reprend les épreuves édictées par la Ligue Calédonienne de Natation et nécessaires pour l'accès à la finale.

ARTICLE 2

La compétition se déroulera sur 1 réunion selon le programme suivant :

1 - Matin à partir de 9H30 (échauffement 1H avant)

Séries 50 Papillon

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Séries 200 Dos

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 50 PAP - 200 DOS

Séries 50 Br

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Séries 200 Nl

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 50 BR - 200 NL

Séries 100 4N

- Filles Avenirs

Cercle des Nageurs Calédoniens



- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 100 4N

ARTICLE 3

Les droits d'engagement sont fixés à 1000 XPF par nageur.

ARTICLE 4

Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN filles et garçons des catégories Avenirs (2007 et + pour les Filles, 2006 et + pour les Garçons)

ARTICLE 5

Un même nageur pourra être engagé de 1 à 5 épreuves individuelles dans sa catégorie d'âge. Les nageurs seront récompensés sur chaque épreuves (les 3ers Filles et 3ers Garçons).

Un trophée sera remis au nageur et à la nageuse vainqueur du **Challenge CNC 2017** (addition des points sur les 5 épreuves).

ARTICLE 6

Les épreuves sont régies par le règlement FINA avec un faux départ et seront placées sous la responsabilité du juge arbitre. La compétition se déroulera en chronométrage manuel.

ARTICLE 7

Les nageurs seront récompensés par une médaille (3ers/courses).

ARTICLE 8

Les inscriptions se feront sur Extranat et un fichier Excel sera disponible pour les nageurs n'ayant pas encore obtenu leur Pass'Compétition.

Les engagements doivent parvenir au CNC au plus tard le 19 Avril 2017 à 23h59.

La Présidente
Valérie LECAMUS